10eme CONFÉRENCE PERMANENTE DES SYNDICATS DES CAPITALES EUROPEENNES

16,17,18 Septembre 2010

ATHENES

CONCLUSIONS SUR LA CRISE ÉCONOMIQUE

1. La 10eme Conférence Permanente des syndicats des Capitales Européennes organisée a Athènes de 16-17 Septembre 2010, s'engage pleinement d'appuyer les initiatives de mobilisation de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), en commenceant avec cela de 29 Septembre 2010, pas seulement pour dépasser la crise mais aussi pour obtenir une distribution de sacrifices associé avec le dépassement de la crise.

2. Nous vivons à une epoque de crise politique, économique et sociale mondiale. La simple nationalisation des pertes des banques n'aide pas l'économie réelle ni des gens. Avec la crise et en son nom, on augmente le chômage, on attaque l'ensemble des droits et protection des salaries, on encourage la baisse des salaires et des pensions. C'est un modèle qui utilise les fonds publics pour sauver les banques et les sociétés privés et qui accroit les déficits publics au détriment des politiques publiques, des services publiques et des investissemnets.

3. Sous la pression des marchés financières déstabilisés par la crise du system libéral les gouvernements européens veulent imposer des politiques d'austérité draconien pour revenir dans les bornes du déficit budgétaire (3% du PIB) et de la dette des états (60%). Le

modèle social européen que nous voulons ne doit pas permettre la régression sociale dans l' ensemble de pays.

4. Les banques tentent de profiter de l'action des institutions européennes. Le retard marqué dans la réponse envers la crise grecque a ultérieurement affaibli la zone euro. La BCE qui a prêté de l'argent au banques et, ce, à des prix particulièrement bas, ne prête pas de l'argent directement aux pays européens en difficulté. Tout achat de dette par la BCE n'est effectué que par le biais des banques privés, créant de nouveaux espaces pour les usuriers et les spéculateurs. Les pays qui sont pris en otages par les banques privés et l'argent des capitaux d'investissement sont piégés dans ce jeu et constituent une opportunité supplémentaire de bénéfices garantis. Il faut renforcer le control politique sur les banks.

5. Dans la majorité des états européens, on note la dérégulation des relations de travail, ce qui satisfait des besoins des multinationales. La majorité des gouvernements européens ont annoncé leur politique économique qui consiste à restreindre le droit a l'emploi et les droits sociaux, avec des mesures telles que : le changement de l'âge de la retraite, la limitation des investissements publics, la réduction du déficit public, le gel ou la réduction des salaires et pensions, le démantèlement et la suppression d'emploi dans les services publics.

6. Ces politiques seront à l'origine de licenciements moins coûteux et plus faciles, financés dans la majorité des cas par des prestations publiques.

7. Les politiques sociales et économiques affectent surtout les jeunes, les femmes, les chômeurs et les seniors.

8. Pour avancer vers une politique fiscale européenne commune, il faut harmonisation des regles de fiscalite des enterprises, le renforecemment de la lutte contre l'evasion fiscale dans les Pays Membres de l' UE au niveau nationale et territoriale, une reforme du système bancaire et financier international et suppression des paradis fiscaux européens.

9. Il faut la création d'un nouveau modèle de production, fondé sur la qualité et l'emploi stable s'appuyant sur l'amélioration de la qualité des services publics.

10. Ce nouveau modèle de croissance, avec plus d'investissements en technologie, en innovation et un enseignement public amélioré pour les travailleurs doit rendre l'économie européenne plus compétitive. IL faut aussi renforcer des programs de formation des syndicalistes.

11. Nous n'accepterons pas des sacrifices au nom de l'économie mais une économie au service des peuples et des travailleurs Européens.

12. Le moment est venu de lutter ensemble, pour établir un modèle fondé sur les besoins des travailleurs européens et non sur ceux des spéculateurs.

13. Taxe spéciale sur les capitaux de la spéculation (taxe Tobin).

14. Une autre politique de crédit appuyé sur la BCE et les banques centrales nationales.

15. La 10eme Conférence Permanente, fait un appel aux syndicats des Capitales Européennes de développer dans leurs territoires des politiques et des initiatives cohérentes avec les options générales du mouvement syndical Européen et mondial, ayant comme objectif la rehabitilitation des précaires, la réintégration des licencieux dans le marché de travail et en final de créer les conditions pour un nouvel et qualitative emploi.